

Le crédit de plus en plus accessible aux seniors en France

Avec l'espérance de vie qui augmente, il y a de plus en plus de seniors qui aspirent à obtenir un crédit. Par chance, ceux-ci se débloquent de plus en plus facilement. Il faut dire qu'il est plus simple de faire confiance à des seniors, souvent propriétaires, qu'à des jeunes sans emploi ou en CDD (contrat à durée indéterminé).

Seulement 2% des demandes de crédit concernent les plus de 60 ans

Ils ne sont pas très nombreux en France à avoir besoin d'un crédit dès l'âge de la retraite, d'après des chiffres fournis récemment par Empruntis. Pourtant, les besoins peuvent être bien présents, comme pour aider leurs enfants, s'offrir un camping-car ou un second pied à terre en France ou à l'étranger. Ainsi, si les plus de 50 ans représentent pas moins de 15% des demandes, les plus de 60 ans ne représentent que 2%. Récemment, le député Hervé Féron (groupe socialiste, républicain et citoyen), a demandé au gouvernement ce qui allait être mis en place afin de faciliter l'accès des seniors au crédit. Afin d'appuyer sa question, celui-ci mettait en avant la qualité de vie et l'espérance sans cesse grandissante, ce qui rend légitime une demande de crédit rapide à la consommation, par exemple.

La demande augmente chez les seniors

Si les demandes représentent aujourd'hui seulement 2% chez les seniors, celles-ci sont en perpétuelle augmentation. D'après certains spécialistes, les banques prêtent d'ailleurs plus facilement aux plus de 60 ans qu'aux jeunes aux revenus irréguliers ou n'ayant pas un CDI. Effectivement, les seniors sont plus à même de séduire les banques, car il faut le savoir, plus des 3/4 des plus de 60 ans sont aujourd'hui propriétaires d'au moins un bien immobilier en France.

Mais tout n'est pas simple pour autant. Pour emprunter, les seniors doivent tout de même faire face à certaines difficultés, ce qui est aussi valable pour le rachat de crédit, mis à mal depuis quelques mois. Ainsi, l'accès au crédit se complique particulièrement à partir de 56 ou 58 ans. La retraite approchant, le pouvoir de remboursement est amené à se réduire, ce qui freine l'obtention des crédits auprès des banques et organismes spécialisés. Mais tout cela pourrait bien changer dans les mois et années à venir.

[Article La tribune, par Olivier B consultable ici](#)